

## PLAN DE RÉOUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL À PARTIR DU 12 MAI

susceptible d'évoluer en fonction des prescriptions gouvernementales

*Chères familles,*

*La période difficile que nous traversons oblige chacun d'entre nous à adapter son organisation au gré des prescriptions gouvernementales. Dans ce contexte contraint, la Municipalité a décidé d'entendre et de soutenir les parents en rouvrant son Multi-accueil. La Municipalité souhaite accompagner les parents qui n'ont d'autre choix que de reprendre leur activité professionnelle.*

*Ce document présente les différentes mesures mises en place par la Municipalité, dans le respect des recommandations gouvernementales.*

*La Municipalité vous souhaite une bonne santé et reste à votre écoute.*

Le 13 avril dernier, le président de la République a annoncé la levée progressive du confinement à compter du 11 mai. La réouverture des établissements d'accueil de jeunes enfants est envisagée de manière partielle dans le respect d'une hygiène stricte.

### LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES PAR LA MAIRIE DE COMMUNAY

Depuis le 5 mai, l'ensemble des locaux du Multi-accueil ont été désinfectés dans le respect des recommandations sanitaires.

Les différents espaces de vie ont été réaménagés (approvisionnement en gel hydroalcoolique, sélection de jeux pouvant être désinfectés régulièrement...).

Les professionnels ont été formés et équipés de matériel de protection (masques, gel hydroalcoolique...).

### ORGANISATION DE LA RÉOUVERTURE DE LA STRUCTURE



**Le 11 mai : reprise des professionnels de la petite enfance**



**Le 12 mai : reprise de l'accueil des enfants**

### L'ACCUEIL DES ENFANTS

Les enfants seront accueillis par petits groupes de 3 à 4 enfants. Les locaux du Relais d'assistants maternels seront utilisés en plus des locaux du Multi-accueil pour éviter les regroupements.

Les professionnels seront équipés de masques pour accueillir les enfants.

Nous demandons aux familles, dans la mesure du possible, de prévoir un doudou et une sucette à destination uniquement de la crèche, qui restera sur place.



**Les parents devront prendre la température de leur enfant chaque matin avant l'arrivée à au Multi-accueil. En cas de température supérieure à 38°C l'enfant ne pourra pas être accueilli.**

## CRITÈRES D'ACCUEIL

Le premier ministre préconise l'accueil de 10 enfants maximum par jour. Les capacités d'accueil du Multi accueil étant limitées en raison du protocole sanitaire, des critères de priorités ont donc été établis. Si les effectifs sont trop importants, seront accueillis par ordre de priorité :

1. Les enfants des personnels soignants, pompiers, policiers, gendarmes, etc., ainsi que les enfants des enseignants et du personnel municipal nécessaire au bon fonctionnement des services.
2. Les enfants dont les deux parents (ou un seul pour les familles monoparentales) ne peuvent télétravailler.
3. En fonction des places disponibles, nous pourrions proposer des possibilités d'accueils ponctuels pour les familles qui ont émis le souhait de reprendre un accueil pour leur enfant.

## L'ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil des parents et les temps de transmissions seront modifiés dans le but de protéger au maximum les enfants, les parents et les professionnels :

- Un seul parent à la fois pourra entrer dans le Multi accueil. Il devra se présenter à l'interphone et attendre le feu vert d'un professionnel pour se rendre dans la structure ;
- La séparation se déroulera dans le hall d'entrée, les familles n'auront plus accès aux autres pièces de la structure ;
- Nous demandons aux familles de respecter les gestes barrières dans les locaux et de garder une distance d'au moins 1 mètre avec les professionnels, de se désinfecter systématiquement les mains avec du gel hydro alcoolique dès l'entrée dans la structure ;
- Les parents accompagnant leur enfant dans la structure doivent être équipé d'un masque ;
- Les parents s'engagent à prévenir les professionnels en cas d'apparition de symptômes chez leur enfant (fièvre supérieure à 38 °C, toux ou gêne respiratoire...). Leur enfant ne pourra pas être accueilli en cas de suspicion de contamination.

## L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

Nous avons mis en place un protocole d'hygiène et de sécurité sanitaire renforcé afin de protéger les professionnels, les enfants et les familles.

Les salles de vie utilisées par les enfants seront désinfectées et aérées régulièrement. Le matériel, les jeux, les points de contacts... seront désinfectés plusieurs fois par jour. La salle de change et la cuisine seront également désinfectées plusieurs fois par jour et autant que nécessaire.

## EN CAS DE SUSPICION DE CONTAMINATION

Un protocole est prévu en cas de suspicion de contamination. Les parents sont immédiatement prévenus, et doivent venir récupérer leur enfant. Si les symptômes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, les Services de secours seront prévenus.

Thermomètre sans contact  
Protections des agents (masques, gels...)  
Gel hydroalcoolique à destination des familles

Savon, papier essuie-main  
Lingettes désinfectantes

**MATÉRIELS  
MIS À DISPOSITION**

**Toutes ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire locale et des prescriptions gouvernementales !**

